APRÈS ART. 31 N° **I-2486**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º I-2486

présenté par Mme Rossi, M. Barrot, M. Zulesi, M. Colas-Roy, M. Fugit, M. Haury et Mme Sarles

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 31, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.